



2014 s'annonce comme une année de transition.

J'avais insisté l'année dernière sur la nécessité de recruter de nouvelles personnes ressources pour renforcer les groupes de travail, pour apporter un œil neuf et de nouvelles idées, afin de permettre à E&I d'évoluer et d'avoir toute sa place dans la réflexion économique et éthique dont notre société a besoin, compte tenu des enjeux sociaux et sociétaux du monde actuel

Je me réjouis de pouvoir vous dire que cet appel a été entendu par quelques uns, que nos groupes de travail ont bénéficié de l'aide de nouvelles personnes ressources et que nous vous proposons des candidats aux postes d'administrateurs.

Tout en restant membre du conseil d'administration, je ne me représenterai pas au poste de présidente de l'association, poste que j'occupe depuis 8 ans. La relève est là et c'est mon dernier rapport moral que je vous présente aujourd'hui.

Je commencerai par faire un panorama de nos activités depuis avril 2013, en les ordonnant en fonction des axes que j'avais définis alors :

- appui des congrégations religieuses,
- réflexion sur les enjeux éthiques des entreprises, organisation du dialogue entre les divers membres de la société civile dans nos colloques.

1. APPUI DES CONGREGATIONS RELIGIEUSES

Cet appui s'entend de deux manières :

- Nous avons besoin de leur expérience de FOI et de VIE, de leur regard de chrétien sur le monde et donc que plus de représentants de congrégations religieuses participent à nos travaux,
- Nous souhaitons leur être utiles.

C'est pourquoi, dans le cadre de nos travaux de **communication externe**, nous avons multiplié depuis un an, les contacts avec les congrégations religieuses féminines et masculines : par téléphone, par mail, par rencontre, par courrier, afin de les inciter à adhérer et aussi à rejoindre les groupes de travail.

Nous avons aussi travaillé à mettre au point des modules de **formations aux placements pour les économes** des congrégations religieuses.

En effet, au cours de l'assemblée générale d'avril 2013, des économes ont exprimé d'une part le besoin d'approfondir leurs connaissances en gestion des placements et d'autre part la nécessité pour elle de se retrouver pour réfléchir ensemble, échanger sur leurs expériences, leurs interrogations et leurs difficultés.

Sœur Nicole Reille, fondatrice de l'association, avait conscience de ce besoin et, tant qu'elle a été en France, elle rencontrait régulièrement les économes pour leur faire partager son expertise, en particulier dans la construction de plans de trésorerie à long terme et la détermination d'une allocation d'actifs pertinente.

E&I a donc décidé de répondre à cette demande exprimée au cours de l'AG 2013 et d'aider les congrégations dans leur démarche en mettant en place des formations pour les économes et également pour les laïcs qui les secondent dans les tâches d'économats.

Depuis plusieurs mois, un groupe de travail composé de spécialistes bénévoles rassemblés autour de Pierre Arquié, secrétaire du Conseil d'Administration et directeur financier de la congrégation Notre Dame, travaille à l'élaboration de cette formation. C'est pour moi l'occasion de remercier ces personnes ressources de leur implication et du temps qu'ils ont bien voulu y consacrer.

Afin de tester la pertinence de ce projet nous avons envoyé un questionnaire à plusieurs économes de Paris et de province. Les réponses, très encourageantes, nous ont permis d'ajuster au mieux les contenus.

A ce jour, le groupe a bien avancé sur un programme de rappel des fondamentaux¹. Cette formation est prévue sur 2 jours consécutifs. La première session est déjà fixée et aura lieu les 15 et 16 septembre 2014 à Paris.

Au delà de ce programme sur les fondamentaux, nous prévoyons des modules d'approfondissement qui seront définis à partir des demandes des économes participants ou non participants à cette première session.

Ces formations seront payantes :

- 300 €/personne pour les congrégations adhérentes à l'association
- 450 €/personne pour les congrégations non adhérentes.

Afin d'être le plus efficace et le plus interactif possible, le nombre de participants sera limité à 10 ou 15 par session. Les inscriptions sont ouvertes dès à présent auprès de Murielle Hermellin pour la formation des 15 et 16 Septembre prochains.

2. REFLEXION SUR LES ENJEUX ETHIQUES DES ENTREPRISES

Cette réflexion qui constitue l'objet même de l'association tel que défini dans ses statuts s'exerce de plusieurs manières : dans la préparation et l'organisation de nos colloques, au sein des comités de gestion et dans notre participation à des conférences organisées par d'autres.

Organisation des colloques et conférences et rédaction de la Lettre

Le thème choisi pour l'année 2013 avait été la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) et le colloque du 8 avril 2013 posait la question de l'impact de la RSE sur un plus juste partage de la richesse produite. Rappelons que ce colloque a permis de dialoguer avec des chercheurs très impliqués dans l'étude des entreprises (Cécile Renouard que vous connaissez tous et Olivier Favereau qui participe au pôle Recherche des Bernardins), une entreprise représentée par le directeur exécutif RSE (Orange) et un syndicaliste. La réunion a reçu un accueil très favorable qui a pu être prolongé sur Internet grâce à la mise en ligne des vidéos des interventions. C'était une première pour laquelle l'association doit beaucoup au jeune cameraman que Murielle Hermellin avait embauché et au travail de mise en ligne qu'elle a effectué. Il faut cependant être conscient que cette opération a un coût important en argent et en temps passé. Pour pouvoir la renouveler, nous avons besoin que se fassent connaître des personnes compétentes susceptibles d'y participer.

Parallèlement à cette publication sur notre site, le résumé des interventions a été publié comme d'habitude dans la lettre 36 parue en juin 2013.

La conférence que nous organisons en collaboration avec le Master Economie Solidaire et Logique de Marchés de la FASSE², dans le cadre de la semaine de l'ISR a eu lieu le 17 octobre 2013. Le thème choisi en liaison avec Elena Lasida « Finance responsable et produits d'épargne » a ouvert le débat sur l'apport de l'ISR dans la construction d'une finance plus responsable. La table ronde réunissait le régulateur (l'Autorité des Marchés financiers), une banque, un gérant de fonds et Novethic. Les interventions ont été reprises dans la lettre 37 publiée en décembre 2013.

Cédric Meeschaert nous a invité le 30 octobre 2013 à fêter avec ses équipes et ses clients les 30 ans du fonds Nouvelle Stratégie 50 qui correspondent également aux 30 ans de l'association. Ce fut l'occasion pour Meeschaert de présenter la politique d'engagement du groupe et les

¹ Comprendre les différents types de placements, analyser les besoins financiers de la Congrégation, élaborer la politique éthique de la Congrégation, déterminer l'allocation stratégique, choisir le ou les intermédiaires financiers, mettre en place le suivi, rôles et responsabilités de l'Econome, du Conseil, du Comité financier ?

² Faculté des Sciences Sociales et Economiques de l'Institut Catholique de Paris

perspectives de l'ISR et pour l'association de rappeler son historique et présenter ses perspectives.

Le thème du colloque d'aujourd'hui peut être considéré comme une suite du colloque sur le partage de la valeur d'avril 2013. En effet Cécile Renouard avait insisté sur la nécessité de partager la valeur entre toutes les parties prenantes (pas seulement salariés et actionnaires) et avait introduit la notion de responsabilité fiscale. N'est ce pas ce que nous avons traité aujourd'hui lorsque nous nous interrogeons sur les limites de l'optimisation fiscale ? Le colloque a été préparé par un groupe de travail composé de Martial Cozette, Murielle Hermellin, Jacques Terray et Thérèse Van de Weghe, avec la participation de Geoffroy de Vienne.

Participation aux comités Meeschaert et Phitrust

Nous continuons à participer au comité de gestion ISR de Meeschaert au côté des représentants du CCFD Terre Solidaire. La représentation d'E&I (Michelle Barrot, Murielle Hermellin et moi même) s'est enrichie de la présence de Geoffroy de Vienne et de Pierre Chardigny qui apporte leur connaissance des entreprises et des secteurs dans lesquels ils ont travaillé.

Par contre, le comité Phitrust a cessé de se réunir, sans avoir réussi à définir un mode d'engagement actionnarial propre aux problématiques sociales.

Participer à l'amélioration du comportement des entreprises par le dialogue et l'engagement actionnarial est pourtant un des objectifs principaux de l'association. Il faut donc trouver une autre manière de porter les critères de la Charte.

Participation aux colloques externes à E&I

Pour nous faire connaître auprès du grand public, des étudiants, des chercheurs, je suis intervenue plusieurs fois dans des tables rondes :

- à l'université de Paris Dauphine, en septembre 2013, dans une conférence co-organisée par l'Executive Master « Principes et Pratiques de la Finance Islamique » et 100women in Hedge Funds.
- au colloque de Cerisy d'octobre 2013, organisée par Jean-Baptiste de Foucault sur le thème « Apprivoiser l'argent aujourd'hui ».
- au colloque annuel de Novethic en décembre 2013.

Sœur Michelle Barrot intervient chaque année au premier trimestre à l'Institut rue Monsieur qui forme des assistants managers.

Elle a été également sollicitée par la conférence des évêques de France pour présenter l'association et la vision chrétienne des questions financières sur un DVD qui accompagne un livre intitulé « Notre BIEN COMMUN », destiné aux paroisses comme support d'une formation à la doctrine sociale de l'Eglise :

J'ai participé à un groupe de travail du mouvement des Entrepreneurs et Dirigeants Chrétiens sur la RSE (Responsabilité sociétale des Entreprises) qui a abouti à la diffusion d'un fascicule qui est disponible sur leur site.

J'ai également assisté à quelques séances du groupe finance aux Bernardins.

J'ajouterais pour compléter nos actions en communication externe que, grâce à Martine Elsakhawi, nous avons ouvert récemment un compte twitter au nom de l'association.

3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous étions neuf administrateurs cette année.

Deux mandats arrivent à échéance en juin de cette année.

- Sœur Michelle Barrot qui fait partie des pionnières de l'association et qui a été présidente de 2002 à 2007 ne souhaite pas renouveler son mandat. Elle est très engagée dans une association gérant des maisons de retraite. Michelle a su prendre la difficile succession de Nicole Reille quand celle-ci est partie à Rome. Elle a mis en place une organisation qui est toujours valable avec un bureau rue de Sèvres et l'embauche d'une assistante pour assurer la permanence du travail de l'association. Elle est un ambassadeur de l'association

très appréciée. Ethique et Investissement lui doit beaucoup. J'espère qu'elle continuera, dans la mesure de ses disponibilités, à nous apporter sa compétence et son énergie, malgré son départ du conseil.

- François Rossignol est administrateur depuis 9 ans. Il ne demande pas le renouvellement de son mandat pour des motifs personnels. Je le remercie au nom du conseil pour sa participation à nos activités.

Nous soumettons à votre approbation la candidature de deux administrateurs qui ont participé à nos travaux depuis quelques mois. Vous avez vu leur parcours.

Geoffroy de Vienne a une connaissance approfondie de l'Investissement Socialement Responsable. Il participe au comité ISR de Meechaert, au GT qui a préparé le colloque d'aujourd'hui et à celui qui met en place les modules de formation des économistes. Il est d'accord pour me remplacer à la présidence de votre association.

Pierre Chardigny apporte sa connaissance du monde industriel. Il a participé au comité ISR de Meeschaert.

4. PERSPECTIVES

Quelles ambitions se fixe le conseil d'administration d'Ethique et Investissement pour les 3 ans qui viennent ? Sachant que je ne me représente pas à la tête de l'Association, je voudrais laisser toute l'ouverture nécessaire à l'impulsion que va lui donner son futur Président et aux orientations qu'il proposera.

Pour ma part, je rappellerai que conformément à ses statuts et à sa charte, E&I doit :

- Confirmer sa position d'acteur de référence en matière de formation et de réflexion chrétienne sur la RSE,
- Redevenir un acteur militant en matière d'investissement socialement responsable par l'interpellation des entreprises.

Sur le premier point, il paraît nécessaire d'amplifier notre activité de colloques en lien avec nos partenaires actuels et développer notre réflexion avec les pôles de recherche sur la RSE qui existe dans différentes structures et écoles (le centre Sèvres, l'Edhec, le collège des Bernardins, l'école des mines) et dans les mouvements chrétiens (EDC et MCC).

Nous démarrons un pôle formation, en particulier pour les congrégations religieuses avec une première session en septembre. Il conviendra d'en suivre l'évolution afin d'adapter les programmes aux nécessités du terrain.

Sur le deuxième point, il faut noter que l'interpellation des entreprises exige aujourd'hui des études sans cesse plus approfondies, des dossiers encore plus complets et étayés que ceux montés par E&I jusqu'à présent. Et pour cela, il faut sans doute travailler avec d'autres associations, assurer une veille, être réactif.

Le conseil d'administration va étudier les conditions nécessaires à la mise en œuvre de ce projet de développement mais d'ores et déjà nous savons qu'il nous faudra augmenter l'effectif salarié permanent (sans lequel il est difficile de faire un travail régulier), ce qui exige de mettre en place des ressources financières supplémentaires pérennes.

A cet égard, je rappelle que nous avons trois types d'adhérents : les congrégations, les entreprises (des gérants de fonds principalement) et les particuliers.

Nous envisageons d'étendre la catégorie de membre bienfaiteur que nous avons créée cette année pour les entreprises, à tous les adhérents et en particulier aux congrégations.

Les membres bienfaiteurs sont ceux qui, agréant le projet, manifesteront leur militantisme par une cotisation sensiblement plus importante que la cotisation actuelle et prendrons l'engagement moral de poursuivre leur effort pendant au minimum trois ans.

Je vous remercie de votre attention.

Marie Laure PAYEN